

COMPTE-RENDU DE LA REUNION

DU 30 MARS 2004

ACCUEIL DE « PARENT'M »

Présentation

Didier JEAN, président d'Enfance et Familles d'Adoption 53, ouvre la séance et remercie pour sa présence la quarantaine de personnes venues assister à cette soirée débat. Il présente le sujet qui est d'informer le public de l'existence d'une structure comme « Parent'M » en Mayenne.

Avant de commencer, il parle de la revue « Accueil » et du questionnaire sur la scolarité remis par la Fédération EFA. Il incite les personnes présentes à bien vouloir le remplir. Ensuite, il procède à la présentation de l'assemblée, afin de mieux se connaître et ouvrir ainsi un débat plus éclairé.

Avant de laisser la parole aux deux intervenantes de Parent'M, il rappelle les buts de l'équipe d'EFA 53 et notre éthique. Il incite les participants à se servir de nos outils de communication (internet, e-mail et téléphone) pour rester en contact et nous faire part de leurs interrogations.

Didier rappelle également nos « règles du jeu », notamment le fait d'écouter les autres avant d'intervenir, d'accepter l'opinion des autres même si l'on n'est pas d'accord, et de rester le plus ouvert possible.

« Parent'M »

Les deux intervenantes, Albane MARTIN - HINCOURT et Céline RONDEAU, présentent en duo la structure d'accueil « Parent'M » et mettent leur présentation sous le signe de cette phrase :

« Etre parent, ce n'est pas si facile. »

Elles font un bref aperçu de leurs buts et fonctionnement pour ensuite passer rapidement à un échange avec l'assemblée.

« Parent'M » a été créé par l'UDAF et la Sauvegarde de l'Enfance suite à une demande croissante de la part de parents pour avoir un lieu d'échange et d'informations.

Le rôle de « Parent'M » est celui d'informer, d'écouter et d'échanger.

Les intervenantes insistent beaucoup sur l'importance de se confronter et d'échanger avec d'autres parents, ce qui permet de relativiser les problèmes que l'on peut rencontrer en tant que parents.

Pouvoir être écouté est nécessaire à beaucoup de parents.

L'écoute est diverse :

- Il existe l'écoute téléphonique anonyme, lors de laquelle les intervenantes ne donnent pas directement la solution, mais des informations pratiques qui peuvent mener à la résolution d'un problème. Ces écoutes téléphoniques concernent souvent des moments difficiles pour les parents qui ont des enfants en bas âge.
- Il existe également un « espace d'échange » dans lequel on peut se rendre à LAVAL 2 rue du 124^{ème} R.I. – 02 43.59.79.80 - dont l'accès est gratuit.
- Les « cafés parents », à la demande des parents partout en Mayenne, sont des réunions de parents informelles, gratuites, confidentielles et sans engagement, lors desquelles une demi-douzaine de parents peuvent discuter d'un sujet choisi. Une entraide peut se mettre en place suite à des rencontres de ce type.

Les « groupes de parole » sont également proposés. Il s'agit d'un même groupe de personnes (maximum 5 couples) qui s'engagent à se rencontrer 5 fois. Le sujet de discussion est choisi par le groupe et tourne autour du rôle de parent. Ainsi, le groupe avance ensemble dans une réflexion commune et les intervenantes ont pu constater que ce sont des groupes qui souvent continuent à se voir en dehors des rencontres organisées. Les intervenantes lisent des réponses de parents qui ont participé à un groupe de parole.

« Parent'M » a organisé 28 « Cafés Parents » en 2008 en Mayenne avec environ 7 participants en moyenne.

Les sujets en étaient variés. Voici quelques exemples : « Parent acteur », « Parent solidaire », « Parent partenaire ».

Le principe selon lequel « les premiers spécialistes de leurs enfants sont les parents » est toujours respecté lors de ces réunions.

En 2002, « Parent'M » s'est donné un thème qui était « naissance d'un enfant d'ici ou d'ailleurs ». Ce thème a donné lieu à de très riches échanges et même à un spectacle monté autour de l'expo, « La valise bleue ».

Le but de « Parent'M » est la prévention. Les intervenantes ne sont pas là pour donner des solutions, mais pour écouter.

Débat

Un échange se met en place autour de l'adoption et surtout autour du terme d' « abandon ». En tenant compte de l'expérience de parents adoptifs ayant déjà des enfants plus grands, il s'avère qu'à un moment ou à un autre, il faut utiliser ce terme « brutal ».

Parler sans cesse de « confier en vue d'adoption » ne suffit pas à expliquer l'abandon à son enfant. D'après le témoignage de ces parents, parler explicitement des causes de leur abandon permet aux enfants adoptifs de se construire et de comprendre qu'un retour dans la famille biologique n'est pas possible.

Il faut être clair avec nous-mêmes et avec nos enfants : nous ne devenons parent(s) adoptif(s) qu'après l'abandon de l'enfant adopté.

Ce qui soucie les parents et futurs parents (adoptifs), c'est que leurs enfants vivent mal la confrontation avec cette réalité cruelle que représente l'abandon ; qu'il la considère comme une tâche indélébile.

La question se pose de savoir si l'abandon est un acte d'amour.

En tout cas, il apparaît qu'à partir du moment où la réalité est nommée en tant que telle, la situation s'arrange et cela va mieux. L'exemple est nommé d'un enfant handicapé qui avait besoin d'entendre dire qu'il était handicapé et de se voir prendre en charge pour qu'il aille mieux et accepte sa condition.

Les enfants adoptifs montrent un grand attachement à l'histoire familiale adoptive et biologique, ce qui leur permet de construire leur personnalité et leur identité propre. La confection d'un « arbre généalogique » incluant les deux histoires peut être une occasion précieuse pour aborder ce sujet avec son enfant.

Il faut également que le dossier d'adoption, aussi complet que possible, soit « ouvert ». C'est-à-dire que les parents fassent comprendre à leur enfant qu'il peut poser toutes les questions et qu'ils essaieront dans la mesure du possible d'y répondre. Tous les moyens d'ouvrir la brèche et d'en parler sont bons. En tant que parents adoptifs, il faut absolument éviter de juger les parents biologiques de nos enfants ou l'histoire de naissance.

Il ressort des échanges entre parents que les questions concernant l'histoire de nos enfants viennent toujours aux moments les plus surprenants. Cependant, il faut tenter d'y répondre quand-même et éviter de balayer la question, qui est très importante pour notre enfant.

Les intervenantes félicitent l'assemblée de leur volonté de communiquer et trouvent que l'échange était très intéressant.

Clôture du débat

Didier clôture le débat vers 22H30, remercie l'assemblée d'avoir participé aussi activement à l'échange et invite tout le monde à rester pour partager un « pot de l'amitié » et prolonger les échanges de façon informelle.

Contact Parent'M : <http://www.parentm.free.fr/>